



*Bonne année
2009 !*

Frasne notre village

Journal municipal de Frasne (No 36)

01/2009

Le mot du maire

À l'occasion de cette nouvelle année, toute l'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux de santé, bonheur, prospérité et de réussite.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui sont seuls, accidentés de la vie ou qui ont perdu un proche. Qu'ils trouvent, en cette période propice aux rencontres et aux échanges, source de réconfort et chaleur humaine, leur donnant le courage de faire face aux obligations inhérentes à la vie. Qu'ils soient assurés de notre attention à leur égard en ces temps d'incertitude. Et c'est à nous tous qu'il appartient d'être attentifs au quotidien.

Mes pensées vont également aux jeunes de notre village, notamment aux responsables et victimes des événements vécus récemment. Je formule le vœux qu'ils retrouvent le chemin de la réconciliation par le dialogue, le respect et l'élaboration de projets communs. Ils sont notre avenir et notre fierté. Ils méritent toute notre confiance.

Une année vient de s'achever, nous retiendrons quelques faits marquants : l'évocation du bicentenaire de la

naissance de Xavier Marrier, le comice, le marché de Noël et l'aménagement des tourbières devenues point de visite incontournable. Que soient remerciés tous les bénévoles, appartenant ou non au monde associatif, ayant contribué à la réussite de ces manifestations. L'engouement suscité par le comice a été spectaculaire et, grâce à l'engagement des acteurs responsables du quartier bois, cette fête pastorale a pris un caractère original, alliant professionnalisme et fête populaire.

2008, année de consultation électorale à l'issue de laquelle une nouvelle équipe préside à la gestion de notre village. C'est dans un esprit d'ouverture et animés d'une forte volonté que nous voulons agir pour constituer un espace de vie propice à la dynamique d'entreprise, à l'accueil des populations et au bien vivre ensemble.

Frasne et son développement économique.

Après la fermeture de l'entreprise CEBE, nous ne pouvions nous résoudre au fait que le dossier CGTEC ne puisse aboutir, sous peine de perdre à nouveau quarante

emplois. Il s'agissait pour nous d'un véritable challenge de voir s'installer de façon définitive cette entreprise sur notre commune et, qui plus est, dans ses propres locaux. Animés de convictions politiques fortes et affirmées, nous avons pu concilier développement économique et préservation des zones humides. L'aboutissement de ce dossier n'a pu se réaliser que grâce au travail de longue haleine et aux compétences du personnel de la CFD, reconnues auprès des services de la DDAF et de la DIREN. C'est le résultat d'une collaboration intelligente de tous les intervenants et je veux les remercier ici pour leur travail et leur confiance.

Frasne et ses projets.

Pour l'avenir, avoir une ambition pour son village, en terme de développement harmonieux, nécessite un travail de réflexion prospectif. Celui-ci s'appuie sur une connaissance maîtrisée de notre territoire, associée à une bonne connaissance des règles qui régissent l'urbanisme. Dès le début de notre mandat, ce chantier a été ouvert. Chaque lundi soir,

Dans ce numéro :

LES VŒUX DU MAIRE !	2
REMISE DE MÉDAILLES MILITAIRES	7
LE PROJET AUTISME	8
LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS	12
UNE ENTREPRISE À LA LOUPE : PIERRE ET MARIE (NOUVELLE RUBRIQUE)	15
LA PAGE DES ÉCOLES (NOUVELLE RUBRIQUE)	16
DOSSIER RTE	18



M. Christian Bouday (Conseiller Général), M. Jean-Pierre Gurtner (Conseiller Général), M. François Valembois (Sous-préfet) et M. le Maire Philippe Alpy lors de la présentation des vœux 2009 à la population.

Le mot du maire

assisté de Claire RIVET, architecte urbaniste, un groupe travaille par thématiques et la somme de ces productions fera l'objet d'un compte-rendu, à l'occasion d'une réunion publique. Par ailleurs, plusieurs projets sont en cours pour 2009. Frasne, centre bourg de notre communauté de communes, sera impacté par différents projets d'envergure régionale : le dossier RTE que nous souhaitons voir aboutir dans les meilleures conditions pour l'ensemble des parties concernées, le fret SNCF, pour lequel une mise en relation de tous les acteurs économiques peut permettre, à court terme, la réouverture de notre plateforme.

Frasne et son pôle bois.

Pour accompagner la dynamique, l'esprit d'entreprise et créer de nouvelles synergies tout au long de la filière bois, les professionnels nous ont sollicités pour créer un pôle ressource, un pôle de promotion accessibles au grand public. Ce dossier est en cours d'étude.

Frasne, développement durable et environnement.

Notre territoire est riche, enviable mais fragile : le marais les Ecoulands avec de nombreuses plantes reconnues au niveau européen, constitue un espace fortement menacé. Pour cette raison, nous devons revoir le réseau d'assainissement de façon à préserver au maximum ce milieu comportant des espèces aussi précieuses que rares. Aussi, avec les services spécialisés (DIREN, DDAF, Police de l'eau et bien sûr les services de la CFD), nous engageons une phase active de travail qui nous amènera à procéder à des travaux conséquents dès cette année. D'autres dossiers nous tiennent également à cœur, dans le cadre des économies d'énergie : la réhabilitation du groupe scolaire Xavier Marmier, ainsi qu'un réseau de chaleur pour les bâtiments publics sont en cours d'étude.

Frasne attentif à sa jeunesse.

La prise en compte du monde associatif, la mise en place

du conseil municipal des enfants et des jeunes, l'accueil des enfants dans les établissements scolaires sont autant de dossiers affichant notre volonté de donner toute sa place à la jeunesse.

Frasne qui se veut solidaire.

Notre village est accueillant et doté de tous les services nécessaires au quotidien. Aussi, sollicités par l'association CIRRUS, nous voulons nous mobiliser pour la création d'une maison d'accueil pour jeunes souffrant d'autisme.

En marge de tous ces projets et dossiers en cours, je veux vous redire notre détermination à rester attentifs à vos attentes, à votre écoute et disponibles pour chacune et chacun d'entre vous.

Que 2009 vous apporte le meilleur.

Bien cordialement,

Philippe Apy

POUR L'AVENIR,
AVOIR UNE
AMBITION POUR
SON VILLAGE, EN
TERME DE
DÉVELOPPEMENT
HARMONIEUX,
NÉCESSITE UN
TRAVAIL DE
RÉFLEXION
PROSPECTIF.

Actualité

Le Père Noël parmi les enfants et les aînés

UNE PREMIÈRE À FRASNE !

La mairie de Frasne, l'association Familles Rurales Frasne Dompierre, l'association des parents d'élèves du primaire et les délégués de parents d'élèves de la maternelle ont réuni leurs forces pour proposer une après midi intergénérationnelle le lundi 22 décembre.

Petits et grands ont été captivés par les contes créés et gaiement interpré-

tés par la troupe du théâtre du Bric à Brac. Les enfants n'ont pris leur goûter qu'après avoir pu toucher le Père Noël et manger la traditionnelle papillote ! Nos aînés, touchés par l'émerveillement des enfants, ont été heureux de partager ce goûter riche en émotions et en spontanéité.

Forts de ce moment de convivialité, nous avons dorénavant et déjà pris rendez-vous

avec le Père Noël pour l'an prochain. Cette expérience nous a montré une fois de plus qu'il est intéressant et enrichissant pour chacun, de « mutualiser nos forces ». Aussi, nous renouvellerons cet essai pour Noël 2009 et nous comptons sur le club de l'amitié pour sensibiliser encore plus nos aînés.

Elodie Lanquetin

Maud Franey-Saillard



Actualité

UNC AFN

En ce dimanche 30 novembre, la section UNC AFN de FRASNE commémorait les victimes de la guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc.

Cette journée du Souvenir, un peu en avance sur le calendrier officiel (5 - 12) était dédiée à la mémoire de deux camarades tués lors des conflits voilà 50 ans : Maurice Cassard de Vaux-et-Chantegrue et Jean-Marie Caille de la Rivière-Drueon.

Ce jour-là, le rassemblement prit un éclat particulier avec une cérémonie de remise de Médaille Militaire.

Depuis longtemps déjà, il était prévu de faire décorer nos camarades Claude Marmier et Jean Marie Vuillaume par notre président Albert Salvi, aujourd'hui disparu.

Le déroulement de la cérémonie étant soumis à un protocole strict - la Médaille Militaire ne peut être remise que par un commandant d'armes ou son délégué en activité ; sa mise en place avait demandé plusieurs déplacements et réunions de

préparation.

Le Colonel Voitot avait accepté l'honneur d'officier à FRASNE. Ce dimanche matin, devant le monument aux Morts, 14 drapeaux, un détachement de Sapeurs-Pompiers, la Clique de Bonnevaux-Boujailles, en présence de la gendarmerie, de nombreux Anciens d'AFN entourant Claude et Jean-Marie et leurs familles, le Député Jean Marie Binetruy, le Conseiller Général du canton de Mouthe Jean Marie Saillard, les Conseillers de Frasné et de Vaux-et-Chantegrue et la population attendaient avec respect.

La cérémonie, digne et émouvante, était dirigée par Rémy Vuillemin. Après les sonneries officielles, ce fut le moment solennel où le Colonel décora Claude et Jean-Marie; le coussin était porté par Jacques Parriaux, titulaire de la Croix de la Valeur Militaire; les messages furent lus par Philippe Alpy, maire de Frasné et Albert Cuinet vice-président de la section. Un important défilé fut mis en place pour

se rendre à la mairie où le vin d'honneur était offert par la commune.

Auparavant, M. Douard présenta la Médaille Militaire, puis Gérard Mangin, Président Départemental de L'UNC, lut les citations des récipiendaires. Un camarade de Claude retraça d'une façon imagée tout son parcours militaire et nous présenta celui qui sauva la vie de Claude au cours d'un combat. La parole fut donnée au Maire et au Député pour clore cette cérémonie empreinte d'amitié et de souvenirs.

Puis les conseillers municipaux se transformèrent en serveurs souriants et stylés.

Encore toutes nos félicitations aux deux héros du jour, et nos remerciements à tous ceux qui nous ont permis de vivre cette journée dans l'esprit fraternel de la grande famille des Anciens d'AFN.

Jacques Nicolet



Cérémonie de commémoration du 30 novembre et remise de médailles en présence du député M. Jean-Marie Binetruy

Cérémonie du 11 novembre

Comme tous les ans au 11 novembre, le rendez-vous a lieu devant le monument aux morts, suivi du défilé au cimetière.

Nous nous sommes réunis ensuite à la salle d'animation du village pour écouter les enfants de l'école primaire lire des lettres d'un soldat de Frasné. Cela nous a permis d'écouter avec émotion la correspondance

entre Frédéric Louvrier, habitant Frasné, soldat du 60ème régiment d'infanterie et sa femme Madeleine Renaud qui s'occupait seule de leurs enfants: Suzette, Gaby et Andrée. Le petit fils de Frédéric, assistait à la cérémonie. Grâce à lui, les enfants et la population ont pu mesurer la force de la paix et l'atrocité de la guerre et nous l'en remercions.

Le verre de l'amitié a terminé la cérémonie. Malgré un temps pluvieux et froid, nombreux ont été les enfants et les frasnais à participer à la commémoration du 90ème anniversaire de la "Grande Guerre".

Elodie Lanquetin - Elisabeth Dion

Actualité

Livre de Jean Claude Jacquin

JACQUES JACQUIN,
PAYSAN MALGRÉ LUI

C'est le titre du livre écrit par Jean-Claude, le frère cadet de Jacques.

Jacques est un enfant de Frasne, il y a vécu toute sa vie. C'était un petit paysan comme on n'en voit plus désormais. C'était un adepte de la terre nourricière au sens propre du terme, proche par l'esprit d'une agriculture respectueuse de la nature et de ses habitants, telle que certains tentent courageusement de rétablir aujourd'hui, en prenant compte le fait environnemental. Il était en quelque sorte un précurseur.

C'est là un des aspects non

négligeables du livre que son frère Jean-Claude vient de consacrer à Jacques, personnage en bien des endroits singulier et dont l'humanisme est incontestable. Homme fortement attaché à des valeurs pouvant apparaître désuètes (justice, fraternité, solidarité, reconnaissance), confronté à la montée en puissance de la mécanisation à outrance et du productivisme, ainsi qu'à l'apparition d'une société du chacun pour soi.

Mais cette biographie, c'est aussi l'histoire d'une famille connue et, à travers elle, celle d'autres familles également connues, ainsi que de nombreux habitants de la commune de Frasne.

Raconter l'histoire de Jacques réclamait nécessairement de la sincérité, c'est ce que l'auteur s'est appliqué à faire et il espère n'avoir froissé personne en écrivant dans le ton qui aurait été celui de son frère s'il avait participé lui-même à la rédaction de sa biographie.

Sortie du livre le samedi 31 janvier 2009.

Jean-Claude JACQUIN, l'auteur, fera une séance de dédicace au tabac presse TURBERG, 21 Rue de la Gare le samedi 31 janvier 2009 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 15H30.

Jacky Désarménien



Jacques Jacquin : « Paysan malgré lui ».

Clic Nutriconseil

MANGER, DES PLAISIRS
À PARTAGER

La commune de Frasne favorise une action « prévention santé » animée par Nutriconseil 25 (fédération ADMR, ASSAD Besançon – Pontarlier) en mettant à disposition une salle.

Mademoiselle DONIER, coordinatrice ADMR, et Madame DESFORET, diététicienne, ont constitué un groupe de 14 personnes (issues en majorité de Frasne et des communes de la CFD) qui se réunissent à raison d'une fois par mois depuis décembre dernier et jusqu'en avril prochain.

Cette action a pour objectif d'échanger et d'informer dans le domaine de l'alimentation, mais également de favoriser la prise de

conscience des liens de cause à effet entre facteurs de risques et alimentation déséquilibrée.

Maud Franey Saillard



Actualité

Patineurs : ATTENTION !

Nous sommes au cœur de l'hiver et la nature est encore superbe, surtout lorsqu'il fait beau. Le temps est changeant en ce moment et les périodes de froid alter-

nent avec celles où il fait plus doux.

Vous avez été très nombreux à profiter de notre patinoire naturelle. Il est

tendant d'aller virevolter sur la glace des étangs encore gelés ; mais attention ! Le « radoux » fragilise la glace et il devient imprudent de s'aventurer sur le miroir... Les patineurs confirmés le savent : il faut sonder la glace avant de s'élancer dessus. Malgré cette précaution le patinage, artistique ou non, s'exerce sous la seule responsabilité du pratiquant.

Des affiches ont été placardées au bord des plans d'eau, faisant savoir que la responsabilité de la commune ne pourra en aucun cas être engagée.

Alors soyez prudents !

Jacky Désarménien



La vie des commissions

Lotissements

Deux projets de lotissement sous maîtrise d'ouvrage privée pourraient se concrétiser courant 2009, l'un étant situé au lieu-dit "la Douraize" et l'autre à "Champs Fondray".

Concernant « la Douraize », l'aménageur dont nous vous avons présenté l'avant-projet dans Frasne Notre Village du 01/07/2008, n'a pas souhaité donner suite à son programme. Les terrains redevenant disponibles, deux entreprises locales du "pôle bois" ont très rapidement montré leur intérêt pour ce site afin d'y développer une zone pavillonnaire. Cette opération serait composée de 19 lots, et s'orienterait vers un concept "maisons

bois basse énergie", axé sur toutes les qualités environnementales.

L'autre dossier "Champs Fondray 2", porté par la "SARL Les Cèdres" (elle aussi société locale), est composé de sept parcelles avec des surfaces comprises entre 7 et 10 ares affectées aux constructions à usage principal d'habitation et d'une parcelle située en zone économique pouvant donc accueillir des activités artisanales, commerciales ou professions libérales.

Pour ces deux lotissements, les travaux de viabilisation pourraient débuter dès ce printemps avec une livraison des lots prévue à l'automne 2009.

Pour toute information, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de la mairie qui saura vous mettre en relation avec les maîtres d'ouvrage concernés pour les deux opérations ci-dessus, mais qui pourra également vous fournir les caractéristiques des 5 parcelles encore disponibles dans les lotissements existants, qu'ils soient privés (2 parcelles disponibles au lotissement "Champs Fondray 1") ou communaux (2 parcelles au lotissement "les étangs" et 1 au lotissement "croix de mission").

Pour la commission urbanisme, le président

Bruno Trouttet

POUR TOUTE
INFORMATION,
N'HÉSITEZ PAS À
VOUS ADRESSER
AU SECRÉTARIAT
DE LA MAIRIE .

La vie des commissions

Projet autisme

FOYER DE VIE POUR PERSONNES HANDICAPÉES ADULTES SOUFFRANT D'AUTISME

Nous avons été sollicités par une association de parents d'enfants handicapés CIR-RUS dont le siège se situe aux Grangettes.

Pour mettre sur pied ce projet, nous sommes partis de leur constat : beaucoup d'adultes autistes entre trente et quarante ans sont encore dans leurs familles faute de places en établissement. De plus, une enquête a été réalisée auprès des médecins de Franche-Comté par l'Observatoire Régional de la Santé, qui donne certains chiffres :

437 personnes sont atteintes d'autisme en Franche-Comté :

- 208 pour le Doubs
- 119 dans le Jura
- 53 en Haute Saône
- 57 dans le Territoire de Belfort.

Plus de 100 personnes sont sans aucune prise en charge.

On compte deux établissements spécifiques en Franche-Comté :

- Le foyer de vie à Hérimoncourt qui accueille 24 adultes

- Le second ouvert récemment dans le Jura à la Chaux des Crotenay, accueillant 30 adultes.

Le projet :

Une structure de 2 fois 7 places avec accueil permanent dont 2 accueils temporaires plus six places d'accueil de jour afin de permettre aux familles d'être soulagées, ainsi qu'aux jeunes de s'adapter progressivement à une structure collective.

L'agrément :

Ce foyer d'accueil médicalisé (FAM) bénéficie d'un double financement : le Conseil Général pour le budget fonctionnement, et la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) pour le forfait soins. Dans un souci d'économie, nous espérons pouvoir nous « adosser » à une association telle que l'ADAPEI ou l'UNAPEI en ce qui concerne la gestion administrative.

Les objectifs :

- Permettre aux personnes présentant des troubles autistiques d'évoluer dans un cadre de vie de type familial, adapté à chacun.

- Accomplir des tâches de la vie quotidienne dans une

relation éducative, pédagogique ou thérapeutique.

- Respecter au maximum le droit à l'autonomie et à l'autodétermination en tenant compte des besoins de chacun, mais aussi de la communauté.

- Favoriser l'intégration sociale en participant à la vie rurale, aux activités culturelles locales en utilisant les établissements et installations publics.

La structure :

Ce petit complexe compterait trois maisons dont deux seraient consacrées à l'hébergement, la troisième serait réservée aux services administratifs et à l'accueil de jour

Afin d'affiner nos chiffres et avancer dans notre dossier, une enquête de besoins a été envoyée dernièrement à 360 personnes sur le secteur de Morteau, Valdahon, Frasné, Mouthe et Pontarlier. Nous vous tiendrons informés des résultats, dans notre prochain bulletin.

Pour le CCAS :

Maud Franey Saillard

PERMETTRE AUX PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES D'ÉVOLUER DANS UN CADRE DE VIE DE TYPE FAMILIAL, ADAPTÉ À CHACUN

La ligue nationale contre le cancer

C'est une association nationale qui comporte des antennes régionales. Pour le département du Doubs, l'une est basée à Montbéliard et les deux autres à Besançon et Pontarlier. Cette association est chargée de recueillir des fonds afin d'aider la recherche, mais également acquérir du matériel médical tel que scanner ou IRM, et aider les malades. Pour notre département, c'est Monsieur le Professeur Bosset qui est responsable

de l'antenne associative et, lors de son passage le 5 septembre dernier avec la Ronde de l'Espoir, nous avons évoqué la possibilité d'une conférence sur le cancer, sa prévention et le point sur la recherche. Un courrier sera adressé à Monsieur Bosset, dans le but de l'inviter à donner une telle conférence à Frasné et sensibiliser le public par rapport aux dons à effectuer. Une collecte aura lieu sur le village, qui commencera début avril (mais

Monsieur Bosset viendra avant), effectuée par des personnes bénévoles. Faites-leur bon accueil et également, ces personnes recherchent de l'aide pour collecter les fonds. Vous pouvez vous adresser à Madame Andrée Vanthier qui vous indiquera comment rejoindre son équipe. Alors n'oubliez pas : le cancer, chacun de nous est concerné.

Jacky Désarménien.

La vie des commissions

La certification PEFC



Le système PEFC a été défini lors de la conférence interministérielle d'Helsinki en 1993. C'est une marque de certification de gestion forestière visant à contribuer à la gestion durable des forêts, à savoir : "La gérance et l'utilisation des forêts et des terrains boisés, d'une manière et à une intensité telle qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et mondial et qu'elles ne causent pas de préjudice aux autres écosystèmes." Six critères avaient été définis pour l'Europe.

PEFC est une ONG (Organisation Non Gouvernementale), gérée en France sous forme d'associations loi 1901 à but non lucratif.

Au niveau régional, elles sont composées de représentants :

- de producteurs (gestionnaires et organismes forestiers, propriétaires publics et privés)
- de transformateurs et utilisateurs de bois (entreprises)
- d'usagers (chasse, agriculture, associations de protection de

l'environnement...)

dont l'action s'exerce à deux niveaux

Celui de la certification forestière : L'association exige l'application d'un certain nombre de règles qu'elle a édités. Le propriétaire s'engage alors à respecter le cahier des charges qui contient les exigences en matière de gestion forestière durable.

Celui de la certification des entreprises de première et seconde transformation du bois. Le système PEFC permet de suivre le bois depuis la forêt jusqu'au magasin. Si un consommateur rencontre le logo PEFC sur un produit bois, c'est que celui-ci est constitué au minimum de 70 % de bois issus d'une gestion forestière certifiée PEFC.

L'objectif central de PEFC est de développer dans le monde le marché des bois et sous-produits venant de forêts gérées selon ses principes.

En 2007, les statuts de la fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR dont FRASNE fait partie) furent modifiés pour affirmer encore plus son engagement dans la certification, notamment dans la perspective du Grenelle de l'environnement. Il fut décidé d'adopter le principe que sauf renonciation

expresse, une commune qui adhère aux COFOR adhère aussi à PEFC. Cette décision fut assortie d'un accompagnement financier : la totalité des frais de dossier (11 €) et la moitié de la contribution à la surface (0.11 €/ha) serait prise en charge par les COFOR.

La commune de FRASNE a été pionnière par son engagement dans la certification PEFC. En effet, dès 2003, année de mise en place de ce système en Franche-Comté, la commune a adhéré pour une période de cinq ans. Le conseil municipal a bien entendu confirmé son engagement en renouvelant cette adhésion qui arrivait à son terme en septembre 2008. Par ce geste, il contribue à faire face aux changements climatiques tout en facilitant notre accès aux marchés économiques qui demandent de plus en plus de bois certifiés. Le logo PEFC figure donc sur tous les lots de bois de notre commune mis en vente par l'ONF (lui-même certifié), attestant de la gestion durable pratiquée dans notre forêt.

Guy Perrin Président de la commission

Guy Perrin

Mieux circuler

Depuis le début de notre mandature, le conseil est interpellé assez fréquemment pour lui signaler des problèmes notoires de circulation à certaines intersections, des manquements pour le stationnement, des croisements difficiles et bien entendu des vitesses excessives.

Cette participation active pour la qualité des déplacements dans notre village est très appréciée de notre commission et démontre l'intérêt de toutes et tous pour notre sécurité. Forte de ces nombreuses constatations et de réflexions très personnelles, la commission a décidé de

dresser une liste exhaustive de tous ces endroits dits critiques et plusieurs réunions de travail sont programmées avec la commission urbanisme sous l'autorité de notre Maire.

Il ne s'agit pas de mettre des panneaux de signalisation ou des marquages au sol à tous les coins de rues mais d'avoir une réflexion globale pour obtenir une circulation fluide et très sécurisée dans la commune. Le leitmotiv de certains spécialistes est de responsabiliser l'automobiliste au lieu de lui imposer des règles, la rue étant une zone sociale d'espace partagé. Uto-

piste ou pas, le fait d'avoir supprimé les panneaux dans une commune du Danemark a considérablement diminué le nombre d'accidents.

Revenons à nos moutons, ne rêvons pas, Frasne sans aucun panneau ce n'est pas encore pour demain. Gardons notre état d'esprit cartésien et rigoureux et dans la continuité de tout ce qui a déjà été fait par nos prédécesseurs recherchons toujours à améliorer la circulation.

Le Président de la commission sécurité

Luc Ory

RESPONSABILISER
L'AUTOMOBILISTE
AU LIEU DE LUI
IMPOSER DES
RÈGLES

La vie des commissions

Hiver rigoureux...

Tard dans la soirée du 21 novembre, la nature mettait son manteau blanc. Huit semaines plus tard, dame nature est toujours blanche.

Nous noterons dix jours de neige, une semaine de brouillard, deux jours de pluie mais surtout 50 jours de températures négatives.

Les travaux de réfection de voirie entrepris n'ont pu aboutir. Dommage, une semaine clémente aurait suffi pour les terminer.

Dix jours de neige, c'est un minimum de 500 km de chasse-neige. A cela s'ajoutent les trottoirs, les parkings (derrière La Poste, derrière l'église, Place Girod, Place Rouy, sans oublier ceux de la salle des fêtes), la cour des écoles (maternelle, primaire, collège), le dispensaire, la Place de l'église, la gendarmerie, la caserne des pompiers, la déchetterie

Le village est déneigé par deux tracteurs pour les grands axes et un petit pour les trottoirs, les passages

plus étroits et le salage.

L'ensemble des rues du village représente, pour le déneigement, un parcours d'environ 20 km, soit une durée de cinq heures pour réaliser un travail correct.

Dans un souci de bon fonctionnement, la municipalité a décidé un renouvellement de matériel. Il était devenu indispensable de remplacer un tracteur âgé de 10 ans afin de bénéficier d'un niveau de garantie maximal de bon fonctionnement en cette période hivernale. Ce sont les établissements Chauvin de Bulle qui ont été retenus pour fournir ce nouveau matériel. L'achat de ce tracteur répond aux équipements de sécurité obligatoires aujourd'hui pour les communes. Avec la reprise de l'ancien matériel, le coût de ce nouvel équipement représente un investissement de 31 500 €.

La municipalité a également décidé et financé l'achat d'une saleuse et d'une lame

à neige sur le petit tracteur, le tout pour 4000 €.

Ces investissements sont particulièrement les bienvenus en cet hiver rigoureux.

Afin de faciliter les déplacements dans le village, quelques 7 tonnes de sel ont été utilisées ainsi que du gravillon aux endroits les plus critiques.

En ce qui concerne l'assainissement, le curage des regards d'égouts, les débouchages de canalisations obstruées (souvent par des amas de graisses, lingettes pour le ménage, et autres) ont nécessité l'équivalent de huit journées d'interventions de la société Franche-Comté Assainissement, représentant un coût de 11 300 €.

Pour la commission Voirie/
Réseau

Jean Paul Barthelet

NOUS
NOTERONS ...
SURTOUT 50
JOURS DE
TEMPÉRATURES
NÉGATIVES.

Des nouvelles du conseil municipal des enfants et des jeunes

Le 19 décembre 2008, les Jeunes ont été invités par les membres de la commission.

Ils étaient une trentaine, certains accompagnés de leurs parents ou de représentants des associations. Après une présentation du projet et le témoignage d'Anthony Saillard, conseiller au Conseil Général des Jeunes, a eu lieu une discussion qui a permis aux futurs candidats de proposer d'éventuels projets : aménagement de la cour de l'école,

embellissement du village avec des jardins, nettoyage des rues, création d'un circuit VTT et d'un mur d'escalade, aménagement d'une salle informatique et d'un lieu d'écoute pour la musique, visites aux personnes âgées, actions humanitaires...

Quelles seront les actions retenues ?

Le débat est ouvert avec d'éventuelles nouvelles propositions.

Une deuxième réunion a eu

lieu à la mairie le 23 janvier. Ce fut le moment de comprendre l'organisation des élections qui auront lieu le 27 mars à l'école primaire et le 28 mars 2009 à la mairie pour les plus grands. Chaque candidat aura à cœur de réfléchir sur son envie de voir vivre Frasne dans un esprit d'écoute et de compréhension mutuelle.

Elisabeth Dion

La vie des commissions

Développement économique : retour sur l'année 2008

Les nouvelles installations



Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans :

1) CMAB vaste magasin de machines outils. 2) Restaurant le « Relais des îles ». 3) Ravier Christophe, carrelage, faïence, et petite maçonnerie. 4) Bar restaurant « La Grande Seigne ». 5) Atelier de graphisme et décoration Amandine Bossay. 6) Restaurant pizzeria « A la fortune du pot ».

Sans oublier le marché hebdomadaire qui se tient Place Rouy le mardi matin de 7h30 à 12h30



La vie des commissions

Développement économique : l'année 2008 en bref

Les changements



- 1) Les artisans de la Chapelle, Frédéric Jacques et Raphaël Pighin se sont installés dans les anciens locaux de l'entreprise Chagrot Transports et Travaux Publics qui ont rejoint la zone artisanale du Lhotaud (2).
3) Le garage Petetin est repris par Johan et Jannick Bishop. 4) L'atelier Publima, entreprise Masson père et fils, reste à Frasne! 5) La boulangerie pâtisserie « Au Pain du Meunier » cède la place au « Fournil du Drugeon ».
6) CGTec s'agrandit. La plate-forme est réalisée.

Les locaux disponibles



1) Usine CEBE

2) Garage Laignier

3) Entrepôts Turberg

4) Local Lhomme



5) Atelier Racle

6) Agence Crédit Agricole

7) Boucherie Dissile

8) Magasin Chauby

La parole aux associations

Les activités du Ski Club de FRASNE-DRUGEON

L'ÉCOLE DE SKI

Elle compte entre 30 et 50 enfants et ados, de 6 à 15 ans.

L'entraînement a lieu tous les mercredis et samedis après-midi, de septembre à fin mars, de 14h à 17h.

Stages aux vacances de la Toussaint, de Noël, de février, de Pâques et d'été.

L'encadrement est assuré par Michel VUILLEMIN et Matthias HANROT, moniteurs diplômés d'Etat, assistés de bénévoles du Club formés à cet effet.

LES ENTRAÎNEMENTS A LA COMPÉTITION

Pour ceux qui le souhaitent, les entraînements compétition (séance de deux heures) ont lieu tous les mercredis après-midi et samedis après-midi de septembre à fin mars.

A l'automne, une séance supplémentaire de renforcement musculaire est proposée à partir du CM2, dans le Gymnase de Frasne, le lundi soir. Cette séance est également ouverte aux adultes. L'encadrement est assuré par Matthias Hanrot.

LES COMPÉTITIONS

En fond spécial, pour les poussins jusqu'aux vétérans, de début décembre à mi-avril. Le club engage chaque fin de semaine une vingtaine de jeunes, notamment en Coupe du Doubs, mais aussi par l'entremise du Comité Régional de Ski en Coupe de France pour les plus aguerris.

En longue distance, pour les séniors, de début janvier à fin avril, le Club regroupe les engagements et organise des déplacements collectifs en cas de courses éloignées.

DÉVELOPPEMENT BIATHLON

Des séances de tirs en salle sont mises en place durant l'hiver pour entraîner les jeunes athlètes au tir à 10 mètres. Régulièrement, un stade est aménagé par les moniteurs du Ski Club à proximité du chalet, ou en ski roue au centre du village, de manière à intégrer des séances de biathlon pendant les entraînements, tout au long de l'année. Ainsi, nous complétons les activités proposées aux skieurs. Ceci afin de préparer nos

jeunes aux challenges biathlon régionaux et nationaux qui débutent à partir de la catégories minime.

LES ENTRAÎNEMENTS ADULTES

Des séances d'entraînements sont proposées aux adultes le lundi soir en semaine pour une préparation à la compétition et le samedi matin ou après-midi, dans le cadre de l'initiation au skating. Nous organisons de plus en plus de sortie réunissant tous niveaux, des sorties conviviales, en skis ou raquettes, sur les sites nordiques du secteur ou en Suisse, de jour ou à la pleine Lune. (photo ci-contre).

LES RANDONNÉES

Plusieurs sortes de randonnées sont proposées aux adhérents du Club au cours de l'année : randonnée de printemps sur les skis, randonnée familiale pédestre de début de saison, mais aussi randonnée en moyenne montagne sur plusieurs jours ou encore sortie en haute montagne (glaciers) pour les plus aguerris.

Matthias Hanrot
Moniteur de Ski



Carnaval

Comme les années précédentes, l'Association des Parents d'élèves de l'école primaire de Frasne organise sa Soirée CARNAVAL.

Venez nombreux le samedi 21 février 09 à la salle des fêtes de Frasne dès 19h30.

Soirée dansante, Repas Roestis et sa garniture salade, Animation DJ, Enfants accompagnés, Déguisements souhaités !

Pour tout renseignement, veuillez contacter avant le 10 février :

Stéphanie Barthod
au 03 81 49 83 00
Patricia Fournier
au 03 81 49 88 52



La parole aux associations

La pétanque frasnoise

Cette année, La Pétanque Frasnoise maintient tous les concours à la mêlée le vendredi, ainsi que le challenge « Louette ».

Notre habituelle rencontre Frasnne/Suisse nous permet de passer des journées agréables plus de détente et de bonne humeur que de compétition.

Nous faisons appel aux

jeunes qui désireraient s'inscrire à la pétanque et qui permettraient à notre association de se renouveler.

Des travaux importants de rénovation de chauffage ont été réalisés avec l'aide de la commune que nous remercions.

Nous tenons aussi à rendre un hommage particulier à notre ami Gaby qui était un

animateur exceptionnel toujours prêt à rendre service.

« LA PÉTANQUE FRASNOISE » vous souhaite une bonne année 2009 et remercie tous ceux qui, par leur participation, permettent au club d'exister.

Bien amicalement,

Le Président et le Comité



Familles rurales : Accueil de loisirs hiver

Pendant les vacances scolaires d'hiver 2009, l'association Familles Rurales de Frasnne Dompierre organise son habituel accueil de loisirs pour les enfants de 4 ans (année des 4 ans) à 11 ans inclus,

du lundi 2 au vendredi 6 mars, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h dans les écoles de Frasnne.

(des jeux, des activités manuelles, des visites sont programmés).

Inscription à la demi-journée

Renseignements et inscriptions avant le 20 février 2009 (au-delà, accueil jusqu'au jour même, selon les disponibilités) : au bureau

de l'association, dans les locaux de l'école primaire, 14 rue de la gare à 25560 Frasnne (03.81.89.85.07) (permanence pour les familles : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30).

Tarifs : 4.50€ le mati, 5.20€ l'après-midi, 8.50€ la journée, 40.00€ la semaine (-10% pour le 2e enfant et -20% à partir du 3e enfant). Les bons vacances CAF, MSA, les chèques vacances et autres sont acceptés. L'adhésion à l'association est requise (carte 2009 : 19€ par famille).

Avec la participation de la CAF de Besançon et de la Commune de Frasnne.

A retenir : STAGE THÉÂTRE

Pendant les vacances de printemps 2009, l'association Familles Rurales de Frasnne Dompierre organise un stage théâtre, destiné aux enfants de 8 à 12 ans, du lundi 20 au mercredi 29 avril, de 14h à 17h, dans la salle du sous-sol de la Mairie (montage et préparation d'une pièce, représentation en fin de stage). Renseignements et inscriptions à partir du 16 février 2009 auprès de l'association.

Cécile Buchet.



Nouvelle Association des Jeunes de Frasnne

Au cours de son assemblée générale, le 23 décembre dernier, l'association a renouvelé son conseil d'administration (12 membres).

Le bureau de l'association est à présent composé de

Président : Arnaud STAMMLER

Vice-président : Yoan GY

Trésorier : Théotime SAILLARD

Secrétaire : Aurélie MOUGET

Le conseil d'administration se retrouve tou-

tes les 3 semaines avec les membres de la commission municipale « Jeunesse » pour faire le point sur sa mission : gérer la salle des jeunes mise à disposition par la commune.

Tout jeune de 14 à 20 ans, de la commune de Frasnne, peut faire partie de l'association et disposer des installations et des activités de la salle des jeunes. Il suffit de régler son adhésion (20,00 € pour l'année 2009) auprès d'un des membres du bureau.

Le bureau

TOUT JEUNE DE
14 À 20 ANS, DE
LA COMMUNE
DE FRASNE, PEUT
FAIRE PARTIE DE
L'ASSOCIATION

La parole aux associations

TOUS CES
COURS SONT
OUVERTS AUX
ENFANTS À
PARTIR DE 7 ANS
AINSI QU'AUX
ADULTES

Musicart's

L'école de musique intercommunale Musicart's dispense de nombreux cours de formation instrumentale (flûte traversière, violon, percussions, clarinette, batterie, saxophone, accordéon, piano, synthétiseur, trombone, trompette, guitare acoustique et électrique) ainsi que des cours de formation musicale. Tous ces cours sont ouverts aux enfants à partir de 7 ans ainsi qu'aux adultes.

La pratique collective est présente au travers de différents orchestres et d'une chorale :

- Le Créativ' Junior regroupé des instrumentistes à vent, à cordes et à percussions. Il fonctionne sous forme de stage le premier lundi de chaque vacances scolaires.
- Le Rock-Band pour les amateurs de rock....le jeudi soir
- Le Créativ Band et l'Atelier d'Impro accueillent des élè-

ves ayant au minimum 5 années d'instruments et souhaitant étudier la technique de l'improvisation.

- Les Hors la Voix : chorale d'adultes.

Nouveautés :

Ouverture en janvier d'un cours d'éveil musical pour les 5.7 ans, sous la direction de Frédérique Guillaume (tous les lundis à Frasne de 17h15 à 18h).

Deux stages de danse Contemporaine/Modern' Jazz durant la première semaine des vacances de Carnaval ainsi que celles de Pâques. Les enfants seront répartis en 2 groupes : 7/9 ans et 10/13 ans.

Pour tout renseignement contacter

Patrick Racle au 06.84.18.39.36.



Le groupe éveil musical des 5-7 ans

L'envol du Phénix

L'association de Qi Gong l'Envol du Phénix a été créée en vue de développer la pratique du Qi Gong (prononcer tchi kong), gymnastique connue depuis des millénaires en Chine pour ses bienfaits sur la santé.

Les exercices, automassages, mouvements lents en musique, étirements doux, sont destinés à mobiliser et à améliorer la circulation de l'énergie dans le corps pour le renforcer et l'assouplir.

On accède facilement à la détente et à l'harmonisation de tout le corps grâce à une relaxation profonde à la fin de chaque séance.

Ces techniques respectent les limites de chacun car on ne fait pas d'efforts inutiles lorsqu'on s'exerce. Elles sont donc accessibles à tous et à tout âge.

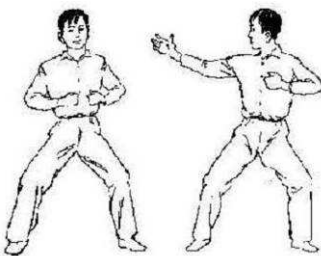
Les cours ont lieu tous les Mercredi soir à Frasne de 20H à 21 H15, salle d'animation.

Renseignements et inscriptions:

Marie-Bernadette Guichardon

Enseignante diplômée de la Fédération Européenne de Qi Gong et Arts Énergétiques.

14 Rue Patet , Frasne téléphone : 06 33 69 20 74



Une entreprise à la loupe

Nous avons décidé d'ajouter une nouvelle rubrique dans ce journal qui s'appellera « Une entreprise à la loupe ». Ainsi dans chaque numéro, nous rendrons visite à une entreprise ou à un commerce de notre village. De cette manière, nous espérons leur permettre de mieux faire connaître leur(s) activité(s) à l'ensemble de la population. Pour ce premier zoom, nous avons choisi de vous présenter l'entreprise Pierre et Marie.

Sarl « Pierre et Marie »

L'entreprise Sarl Pierre & Marie est née en octobre 2007 et se compose de 2 associés Damien Deschamps et Marie Bearune.

« Issu d'une formation d'ingénieur en Génie Civil à l'Ecole Centrale Nantes, j'ai été immédiatement attiré par les ouvrages en pierres. Après avoir fait de la conduite de travaux dans la restauration des monuments historiques, j'ai décidé de me former au travail de la taille de pierre. Plusieurs formations en taille de pierre et en appareillage m'ont permis d'acquérir les bases de ce métier. Ce métier est d'autant plus passionnant que sous le terme un peu simple « taille de pierre » se cache en fait une somme de connaissances très vaste à maîtriser (en dessin, appareillage, géologie...) ,

des méthodes de taille très variées en fonction du type de pierre et de l'ouvrage à réaliser, l'approche de la sculpture sous la forme de rond de bosse et de bas-reliefs, et enfin un travail de conception qui donne à certaines de nos réalisations un caractère unique ».

Melle Bearune Marie après avoir travaillé plusieurs années au sein de l'armée a décidé de se reconverter dans le travail de la pierre. Une formation de tailleur de pierre à Bordeaux lui a confirmé sa vocation. Par la suite elle a intégré l'atelier de taille de pierre de M. Vitte lui permettant de mettre en pratique ses compétences et de compléter ses connaissances.

« En 2007, nous avons eu l'opportunité de créer notre

propre entreprise et débiter une passionnante aventure dans le monde de l'artisanat. Depuis nous travaillons dans l'atelier ' taille de pierre ' à Frasne, où est déjà installé l'entreprise de M. Vitte Pierres et Ouvrages.

Nous proposons tout ce qui peut se faire en pierre calcaire : encadrements de fenêtres, escaliers massifs, plans de cuisine, éviers massifs intégrant de la sculpture et un bas relief (M. Vitte en est le concepteur et sa notoriété pour ces éviers d'art dépasse les frontières françaises), dallage, crédences, fontaines, cheminées, voûtes, habillages intérieur et extérieur ».

Jacques Nicolet

Sarl Pierre et Marie

13 Rue Omer Lamy

25560 FRASNE

Damien Deschamps :

06 01 83 80 34

Marie Béarune :

06 01 83 31 25

Quelques réalisations



L'école maternelle : quelques activités du 1er trimestre

Sortie en forêt des moyens et des grands

Lundi 20 octobre 2008, nous sommes allés dans la forêt du Forbonnet avec Danièle et des mamans.

Danièle nous a parlé des feuillus qui perdent leurs feuilles en hiver, des résineux qui ont des épines et des cônes.

Il y avait des sapins et des épicéas, elle nous a expliqué les différences.

Elle nous a montré une souche d'arbre, il y a des cernes : on peut savoir l'âge de l'arbre quand on les compte.

On a vu : un bébé \rightarrow épicéa, un arbre de 40 ans, un arbre de 80 ans.

Nous avons vu des champignons sur la souche : ils la font pourrir.

Nous avons vu les racines d'un arbre tombé : les racines s'enfoncent dans la terre.

Puis nous avons fait un jeu : il fallait retrouver les 7 éléments de la nature que la maîtresse avait mis sur un mouchoir en papier : cône, branche d'épicéa, feuille morte, champignon, fougère, lichen, mousse.

Ensuite nous avons fait 4 autres jeux :

1. Le cocktail d'odeur : mettre dans un gobelet des éléments odorants de la nature (épines, champignons, terre), tourner avec un bâton et ajouter ce qu'on veut pour obtenir une odeur qui nous plaît.

2. La palette de couleur : coller des éléments naturels pour obtenir un échantillon de toutes les couleurs possibles sur une petite palette en papier.

Jeu du toucher : toucher l'écorce d'un arbre les yeux fermés, dire si c'est lisse ou rugueux, reconnaître son arbre ensuite, quand on ouvre les yeux.

Nous avons appris beaucoup de choses sur la forêt, c'était très bien !



Une souche d'arbre :

On voit ses lignes de croissance ou cernes : elles nous renseignent sur l'âge de l'arbre et ses conditions de croissance.

1) L'âge se calcule en comptant le nombre de cernes.

2) La largeur des cernes indique la rapidité de croissance : plus elles sont larges, meilleures étaient les conditions de vie.

Visite du Père Noël



Nous avons appris une poésie

Dans un coin, le sapin

Dans un coin, le sapin
Et des branches toutes blanches,
Dans un coin, le sapin
Attend Noël pour demain.

Les flocons tournent en rond
C'est le manège de la neige
Les flocons tournent en rond
Mon jardin est en coton.

Le traîneau tout là-haut
Quelle merveille, Père Noël
Le traîneau tout là-haut
Apportera les cadeaux.

Mes souliers bien cirés
Tout près de la cheminée
Mes souliers bien cirés
Seront remplis de jouets.

Tout schuss !



Frasne dans la CFD

Poste de transformation Réseau Transport Électricité (RTE)

C'EST TOUT
NATURELLEMENT
QUE NOTRE
SECTEUR A ÉTÉ
RETENU, CAR
TOUTES LES
CATÉGORIES DE
LIGNES
RECHERCHÉES SE
CROISENT DANS
CETTE ZONE.

Avez-vous déjà entendu parler de la possible construction d'un "gros transformateur d'électricité" quelque part entre Dompierre les Tilleuls et Frasne ? et bien oui, après plusieurs mois d'instructions techniques, juridiques et administratives, ce dossier se concrétise.

Constatant que la consommation d'électricité augmente d'environ 1% par an, que cette augmentation s'ajoutera à la demande énergétique des nouvelles infrastructures en construction comme par exemple la LGV (ligne à grande vitesse), force est d'admettre que dans un avenir relativement proche, les installations actuelles ne pourront plus répondre aux besoins de la région Franche Comté.

Partant de ce constat, RTE, filiale d'EDF qui gère comme son nom l'indique le transport de l'électricité dans notre pays, se voit contraint aujourd'hui de renforcer son réseau par la construction d'un nouveau poste de transformation, qui injectera sur les lignes existantes l'énergie nécessaire et correspondant à la demande.

La réalisation d'un tel ouvrage ne pouvait s'envisager qu'à proximité immé-

diante d'un réseau de transport existant, et si possible proche de lignes de tensions inférieures sur lesquelles serait redistribué le courant transformé. Comme vous le savez, une ligne électrique Très Haute Tension (400'000 volts), véritable autoroute dédiée au transport d'électricité sur le territoire national, traverse notre commune pour relier le barrage de Génissiat (sur le Rhône), au poste de répartition de Mambelin situé au nord de la Franche Comté. Et c'est tout naturellement que notre secteur a été retenu, car toutes les catégories de lignes recherchées se croisent dans cette zone.

Restait à valider l'emplacement précis. Sur les quatre options possibles, RTE a tranché en tenant compte des contraintes environnementales, techniques ou bien encore géologiques. Ces dernières ont été levées récemment suite à l'analyse des forages réalisés cet automne. Quant aux contraintes environnementales, le site de Frasne situé dans une combe non visible de la départementale 471 et facilement aménageable sur le plan paysager, a su convaincre les services instructeurs que sont le SDAP (Service Départemental de

l'Architecture et du Patrimoine), la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) et la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche et de l'Équipement) pour ne citer qu'eux. Enfin, sur l'aspect technique, le fait de pouvoir construire ce poste sous les lignes existantes, dispensant ainsi RTE de toute nouvelle extension de réseau, a confirmé la pertinence de ce choix.

Cependant, pas moins de 15 hectares seront nécessaires à la construction de l'ouvrage, et c'est pourquoi des négociations entre RTE, les agriculteurs concernés et la communauté de communes sont actuellement menées pour finaliser ce projet.

Au-delà de son but premier, à savoir le renforcement du réseau de transport d'électricité pour l'ouest de la Franche Comté, ce chantier impactera notre village sur plusieurs points que nous ne manquerons pas de développer dans les prochaines éditions de votre bulletin d'information.

Pour la commission urbanisme, le président

Bruno TROUTTET

Communiqué : Enquête auprès des familles

Vous trouverez dans ce bulletin une enquête concernant la composition des familles qui servira de base à la facturation des ordures ménagères.

Vous voudrez bien la retour-

ner à la mairie avant le 15 février.

Aucune réclamation ne sera acceptée de la part des personnes n'ayant pas retourné ce document.

Merci de votre collaboration

Etat civil 2008

Les naissances

Bienvenue à ...

Camille FRIEH	née le 12 février
Samuel PERNY	né le 14 avril
Léni GIRARD	né le 15 avril
Cassandra MARTELET	née le 20 mai
Paul LAMY	né le 21 mai
Tyler WEST—FOLLOT	né le 24 mai
Yann SCHULLER	né le 27 mai
Thomas BARTHET	né le 27 mai
Léana BARTHET	née le 27 juin
Tyana VANTHIER	née le 6 août
Noam BOUSSON	né le 3 août
Elian ROUX	né le 21 août
Kalyssa ROGER	née le 28 août
Thibaut DESCHAMPS	né le 28 août
Hugo PARRIAUX	né le 23 octobre
Teddy COURTOIS	né le 10 novembre
Nina BARROCA	née le 19 novembre
Jade CHEVAIS	née le 24 novembre
Enzo PUGIN	né le 17 décembre

Les mariages

Félicitations à ...

Angélique PLAISSE et Pascal VIEILLE	le 28 juin
Virginie VIÉ et Lucien VIENNET	le 5 juillet
Adeline LETONDOR et Arnaud VUILLEMIN	le 19 juillet

Les décès

Au revoir à ...

Jean-Marie MAIRE	le 11 janvier
Gisèle CHAGROT née Sonney	le 31 janvier
Rolande MASSON née Bertin-Denis	le 16 février
Georges GRANDCLÉMENT Robert	le 7 avril
Rose BURLET née Courtet	le 16 avril
Albert SALVI	le 1er mai
Georges VARESON	le 12 mai
Gabriel ROLET	le 20 septembre
Jacques NICOD	le 22 septembre
Robert LAUTARET	le 13 novembre
Marcel ROBBE	le 6 décembre

Mémento :

Urgences :	SAMU	15
	Gendarmerie	17
	Pompiers	18
Médecins	Dr Chesnel	03 81 49 81 14
	Dr Humbey	03 81 49 84 57
	Dr Jeannin	03 81 89 72 88
Pharmacie		03 81 49 81 50
Assistante sociale		03 81 38 87 60
Dispensaire de Frasne		03 81 49 83 59
Cabinet vétérinaire		03 81 49 81 48
Numéros verts		
	Drogue info Service	08 00 23 13 13
	Enfance maltraitée 119 ou	08 00 04 41 41
Mairie		03 81 49 83 17
	mairie-de-frasne@wanadoo.fr	
	(du lundi au samedi 8h30-12h)	
Communauté de communes CFD		03 81 49 88 84
	Syndicat-drugéon@wanadoo.fr	
Point Info		03 81 38 95 31
Déchetterie		03 81 89 88 06
	lundi, jeudi de 14h à 17h (14h à 19h en été)	
	et samedi 9h à 12h	
Bibliothèque		
	1er et 3ème ven. du mois	16h30 à 17h30
	Samedi	14h à 15h
Halte garderie		03 81 89 77 49
Relais petite enfance		03 81 46 94 49 ou
		06 89 64 86 88
A.D.M.R.		03 81 89 87 68
	lundi-mercredi-vendredi	de 9h à 12h
Familles Rurales		03 81 89 85 07
Écoles		
	Maternelle	03 81 89 72 77
	Groupe Xavier Marmier	03 81 49 83 74
	Collège Émile Laroue	03 81 49 81 01

Responsable publication / coordination
Olivier Guyon

Équipe rédactionnelle :

Fabienne Courdier
Jacky Désarménien
Elisabeth Dion
Pierre Dornier
Elodie Lanquetin

Nombre d'exemplaires 850

Mail rédaction :
olivier.guyon.25@gmail.com

4L Trophy

Depuis plusieurs mois, douze étudiants de Nancy, parmi lesquels Charles-Antoine Marmier, se mobilisent pour organiser un RAID humanitaire au Maroc. Douze et six 4L pour parcourir 1'500km dans le désert, telle est l'aventure prévue pour faire parvenir 50 kg de fournitures scolaires par village aux Enfants du Désert du Sud Marocain.

Un deuxième projet propre à leur équipage est

d'acheminer un panneau solaire dans une école du Sud de l'Atlas qui n'a pas d'électricité.

A leur retour, les échanges avec une association locale se poursuivront, remplis de la richesse d'une rencontre et d'une écoute respectives.

Le 19 février, les six équipages en retrouveront d'autres (1'000 au total) à Paris pour le départ tant attendu.

Rendre compte de cette

expérience aux habitants de Frasne, aux enfants des écoles, tel sera leur objectif pendant et après le RAID.

Tous nos encouragements pour ce voyage, symbole d'un bien entre deux pays forts de leur amitié respectives.

Pour les suivre pendant le raid www.4ltrophy.com

Elisabeth Dion



Animations

Calendrier des manifestations

Janvier

Samedi 31 janvier : Bal du club de foot (salle des fêtes)

Février

Samedi 21 février : Carnaval de l'association des parents d'élèves de l'école primaire. (salles des fêtes)

Mars

Dimanche 15 mars : Banquet des classes

Mardi 24 mars : Réception des correspondants allemands des élèves du collège

Vendredi 27 et Samedi 28 mars : Élections des conseillers enfants et jeunes

Avril

Vendredi 10 avril : 1ère séance plénière du conseil municipal des enfants et des jeunes

Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce numéro